

Date de convocation
30 mars 2023

Date d'affichage de l'avis
30 mars 2023

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 8
Votants : 14

N° d'ordre
D_2023_3_3

L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc DUFAU, Maire.

Etaient présents : MM. M. DUFAU, S. TASTET, G. CAMY, M.-C. LALANNE, P-H. NAU-HENDEL, B. LORRY, M. PULVINET, C. CHUBURU.

A donné pouvoir : B. BAGET à B. LORRY, H. BEAUCULAT à C. CHUBURU, C. BERDUCQ à S. TASTET, R. CARDY à M. DUFAU, V. LABORDE à M.-C. LALANNE, L. POUTS-SAINT-GERME à M. PULVINET.

Etait absente : A-L.POMME-CASSIEROU.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : Mme CHUBURU.

Etait également présente : Clotilde BROT, secrétaire de mairie.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Béatrice LORRY, délibérant sur le compte administratif du budget communal de l'exercice 2022 dressé par M. Marc DUFAU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- DONNE acte de la présentation faite du compte administratif 2022, lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	951.249,69 €
	Réalisé :	605.305,15 €
Recettes	Prévu :	951.249,69 €
	Réalisé :	1.013.707,47 €

Investissement

Dépenses	Prévu :	662.072,83 €
	Réalisé :	553.130,35 €
	<i>Reste à réaliser :</i>	9.587,08 €
Recettes	Prévu :	662.072,83 €
	Réalisé :	414.468,79 €

Résultat de clôture

Fonctionnement :	408.402,32 €
Investissement :	- 138.661,56 €

CONSTATE les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,


Marc DUFAU

